

MJC Gérard Philippe

Assemblée Générale Ordinaire

Année 2017



50 *la MJC fête ses* **ans**

Samedi 9 juin 2018

**Journée festive
autour du voyage**

Tombola

Soirée buffet / spectacle
sur réservation

Réalisation atelier peinture autonome MJC (Alice, Armelle, Bella, Libertade)

ESPACE PHILIPPE NOIRET
Place Charles de Gaulle
Les Clayes-sous-Bois (78)
Rens. MJC : 09 67 08 39 01


mjclesclayes78.org

Documents statutaires
Assemblée Générale
Samedi 24 mars 2018
à l'école Marcel Pagnol (Les Clayes-sous-bois)
Page 1 sur 60

SOMMAIRE

RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE	7
---	----------

RAPPORT D'ACTIVITÉ	9
---------------------------------	----------

➤ PRÉAMBULE	11
-------------------	----

➤ QUELQUES CHIFFRES	13
---------------------------	----

➤ BILAN DES ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES	15
--	----

➤ BILAN DES ANIMATIONS ET ÉVÉNEMENTS CULTURELS	19
--	----

➤ LES PERSPECTIVES GÉNÉRALES POUR 2017	23
--	----

RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2017	25
--	-----------

➤ RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE	26
----------------------------------	----

➤ RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	31
--	----

➤ COMPTES ANNUELS	35
-------------------------	----

Maison des Jeunes et de la Culture Gérard Philippe

Les Clayes-sous-Bois



Gérard Philippe
Les Clayes-sous-Bois

RAPPORT 2017

RAPPORT MORAL

Mesdames, Messieurs.

Je vous annonçais, l'an passé, que nous retrouvions peu à peu, une santé financière. C'est avec un très grand plaisir que je vous le confirme et que je suis même en mesure, aujourd'hui, de vous certifier que, non seulement nous sommes à l'équilibre, mais que nous avons reconstitué notre fond associatif. Ce qui est impératif pour une association employeur telle que la nôtre.

C'est en grande partie grâce à vous tous, par la confiance que vous n'avez cessé de nous accorder que nous avons réussi à surmonter nos difficultés. Le soutien et l'implication active et sans faille, de tous nos adhérents bénévoles ont contribué à ce redressement. Cette contribution est essentielle pour que notre association puisse exister. Je tiens donc, à les remercier tous très chaleureusement.

Notre objectif est de favoriser l'accès à la culture et aux loisirs à un plus grand nombre de clétiens. Pour ce faire, nous avons, cette saison, une nouvelle politique tarifaire revue à la baisse. Les cotisations de nombreuses activités ont ainsi diminué sensiblement, Jusqu'à -50 € pour certaines. Nous comptons amplifier cette politique de réduction des tarifs dans la mesure où nos moyens le permettront.

Dans ce même objectif, pendant les vacances scolaires nous proposons des stages destinés aux enfants et aux jeunes, partiellement financés par la MJC : (stages scientifiques / origami / cirque et bientôt magie) pour 20€ la semaine. Ces stages connaissent un succès grandissant. Un plus grand nombre d'enfants qui restent sur la ville pendant les vacances ont ainsi accès à des loisirs ludiques et culturels.

La MJC organise et finance une journée d'improvisation théâtrale en direction de nos jeunes avec des animateurs intervenants extérieurs ainsi que des équipes invitées de Beauvais, Rambouillet et Plaisir. La journée se terminera par une soirée spectacle impro sur scène.

Nous pouvons maintenant envisager d'autres projets culturels qui permettront de mettre en lumière les talents de nos ateliers. Exemple : un événement sur 2 jours autour du Grand Siècle de Versailles pour la saison prochaine, en partenariat avec la Mairie et avec plusieurs associations de notre ville. Nos ateliers théâtre, impro juniors et musique trouveront toute leur place dans un tel événement.

Le royaume du jeu prend chaque année un peu plus d'ampleur. Il a maintenant lieu sur 2 jours et accueillera de nouvelles associations partenaires.

A plus court terme, nous préparons les 50 ans de la MJC qui se dérouleront dans le cadre des talents clétiens du 6 au 10 juin 2018. La journée anniversaire, ouverte à tous, aura lieu le 9 juin et sera le temps fort de la semaine. L'occasion pour tous nos ateliers de montrer et faire se croiser leurs talents pour un meilleur partage de la culture ou des loisirs. L'occasion pour vous de découvrir la richesse et la diversité de nos activités. Nous clôturerons cette journée par un dîner spectacle.

Nos préoccupations financières derrière nous, nous pouvons nous consacrer pleinement à notre mission qui est de favoriser toujours plus, les moments d'échange et d'accompagnement de projets. Venez rejoindre notre équipe de bénévoles, notre MJC doit plus que jamais être un lieu de convivialité incontournable pour tous sur notre ville.

Maison des Jeunes et de la Culture Gérard Philippe

Les Clayes-sous-Bois



Gérard Philippe
Les Clayes-sous-Bois

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

1 PRÉAMBULE

Chères adhérentes, chers adhérents,

Après 50 année d'existence, votre association, notre association, a vécu une transformation en profondeur.

Une transformation structurelle tout d'abord avec une réorganisation des processus de mise en œuvre et de suivi des activités, des actions et des évènements (plus d'autonomie demandée aux animateurs dans le suivi de leurs activités, contribution plus importante des adhérents dans l'organisation des actions et évènements).

Une transformation ensuite économique qui est la conséquence de notre transformation structurelle, nous amenant à la recherche d'une meilleure autonomie financière vis-à-vis des collectivités. Nous avons pour l'instant consolidé notre fond associatif, socle financier indispensable au développement de l'association.

Pour faire vivre et développer au quotidien la vie de cette « maison », il sera nécessaire de revisiter le projet associatif pour s'adapter à un contexte local et extra-local nouveau à venir (évolution des attentes et des besoins de la population clétienne, création d'une nouvelle communauté d'agglomération, SKY, de nouveaux partenariats associatifs etc...).

Nous pouvons aujourd'hui nous appuyer sur une grande richesse et diversité d'acteurs pour accompagner ces changements :

- Une équipe de salariés volontaires, œuvrant pour le bien de l'association,
- Des partenaires associatifs d'activités porteurs de valeurs qui nous sont communes,
- Des bénévoles qui s'impliquent avec enthousiasme dès qu'il faut donner un coup de main
- Des partenaires institutionnels (ville des Clayes-sous-Bois, DDCS, FRMJC-IDF) qui nous soutiennent fortement,
- Des partenaires associatifs acteurs dans des actions conjointes (collectif royaume du jeu...),
- Des administrateurs qui s'investissent sans compter dans le fonctionnement de l'association,
- Des adhérents qui soutiennent avec bienveillance cette structure bientôt cinquantenaire !

Comment favoriser les échanges entre générations ?

Comment accepter nos différences et nous regrouper autour d'un projet commun ?

Comment permettre au plus grand nombre de trouver sa place dans la société ?

Quelle place donne-t-on et doit-on donner aux jeunes pour leur permettre de construire un monde plus juste ?

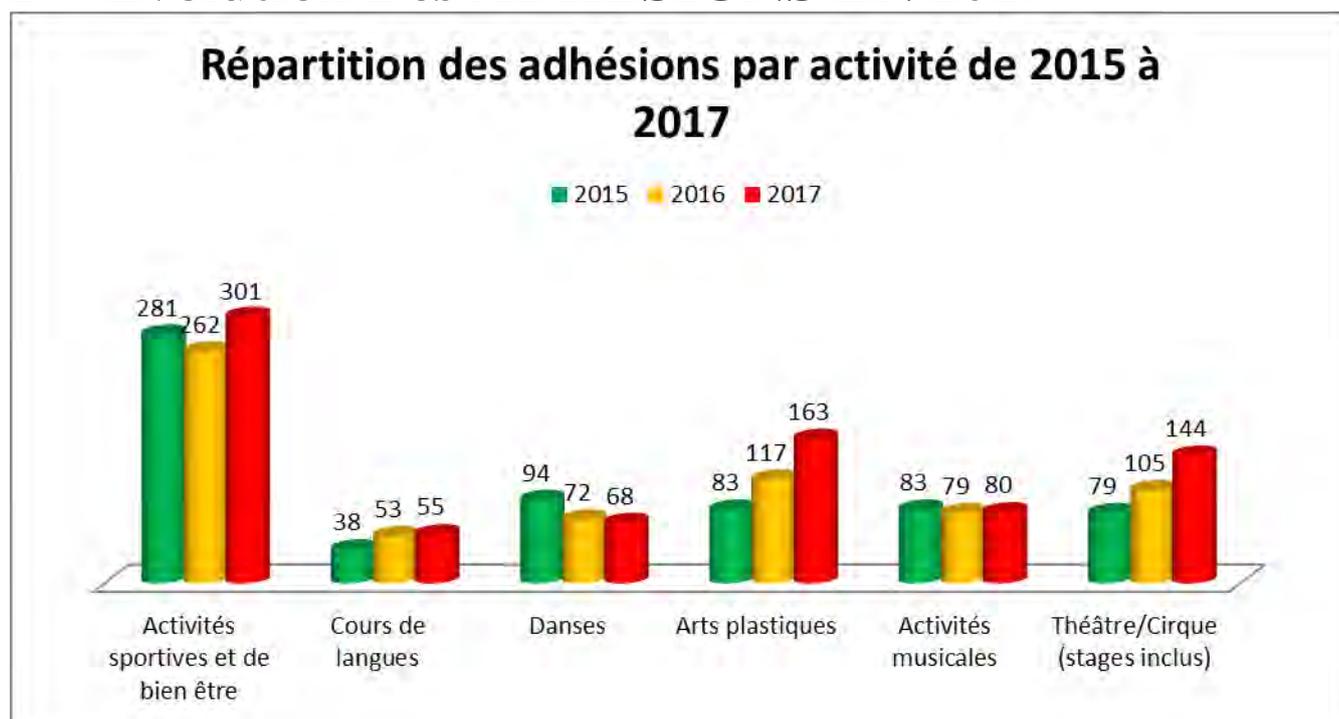
A travers la recherche de réponses à ces questions, c'est un aperçu du chantier à venir qui nous attend et auquel nous allons nous atteler.

A nous d'oser expérimenter et de faire preuve de créativité pour inventer les outils sur lesquels nous appuyer.

A nous de contribuer collectivement au développement de la société de demain, avec notre énergie, notre attachement aux valeurs de la république et pour le bien de tous.

Yves LE BOËNNEC
Directeur

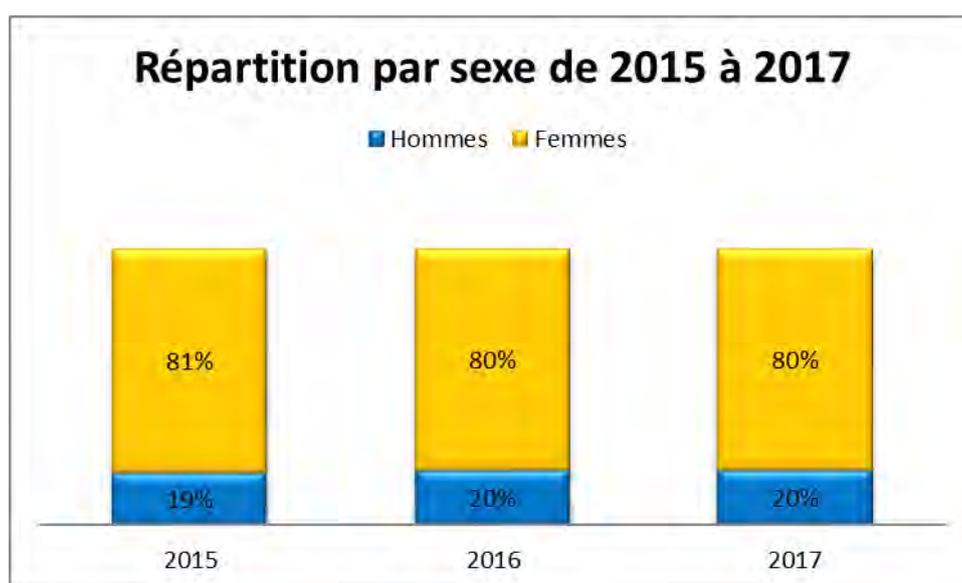
2 Evolution Des ADHÉSIONS EN 2017



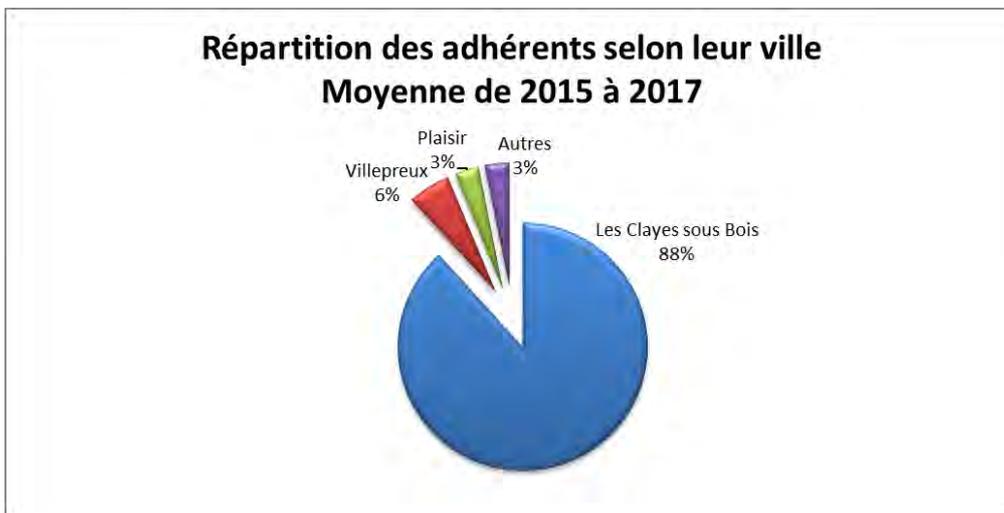
Les activités sportives sont en nette augmentation, principalement en Zumba et en Gym et du notamment au succès rencontré par la création d'ateliers Pilate (dans le cadre du Pass Gym).

La danse voit ses effectifs se maintenir malgré le départ de l'animateur danse salsa et un tassement en danse hip-hop. L'activité langue voit ses effectifs se stabiliser ce qui confirme la bonne dynamique portée par les animatrices, Sandrine LEBON et Anne SCHOFIELD.

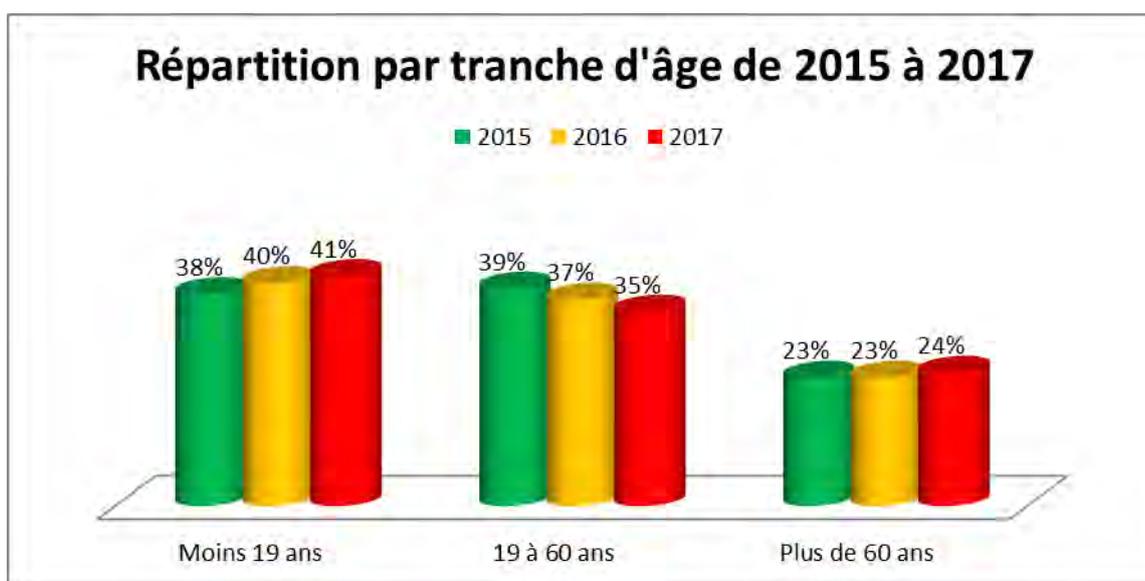
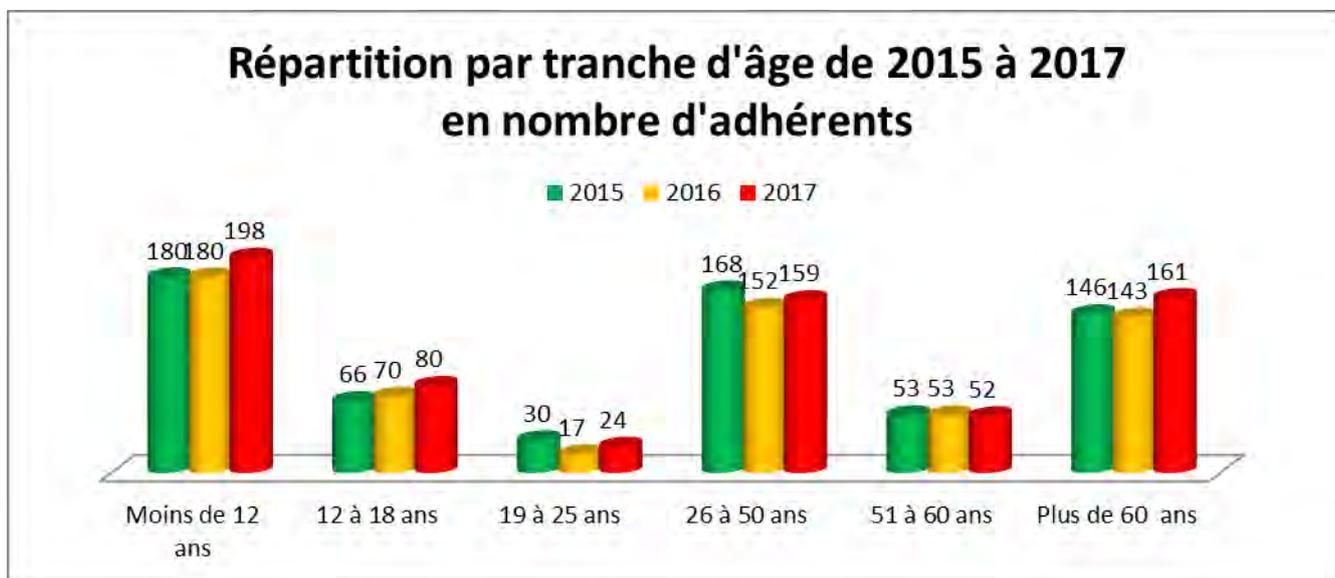
Les arts plastiques retrouvent une belle progression après une année de transition délicate. Les arts de la scène continuent de progresser. Les stages de cirque rencontrent toujours autant de succès et une collaboration de qualité avec l'association Méli-Mélo.



La répartition homme/femmes reste stable avec en moyenne 80% de femmes.



La majeure partie des adhérents habitent les Clayes-sous-Bois. On constate cependant cette année une légère baisse de la part des Plaisirois, une légère augmentation de Villepreusiens et une augmentation significative des Claytiens.



L'association voit son nombre d'adhérents globalement augmenter, toutes tranches d'âges confondues.

Les tranches d'âge des moins de 19 ans et des plus de 60 ans sont en légère hausse (en %) ce qui entraîne mécaniquement une légère baisse de la tranche intermédiaire des 19-59 ans. L'augmentation s'explique par la création d'un nouvel atelier terre/modelage et chant chorale, ainsi que le développement de stages en direction des jeunes et la participation des + de 60 ans aux stages adultes.

3 BILAN DES ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES

3.1 ACCOMPAGNEMENT CULTUREL ;

A la rentrée 2014, nous avons développé un partenariat avec le théâtre de Saint Quentin. Avec le soutien quelques adhérents nous espérons toujours pouvoir développer des sorties de manière plus régulières au cours de la saison 2018-2019.

3.2 STAGES

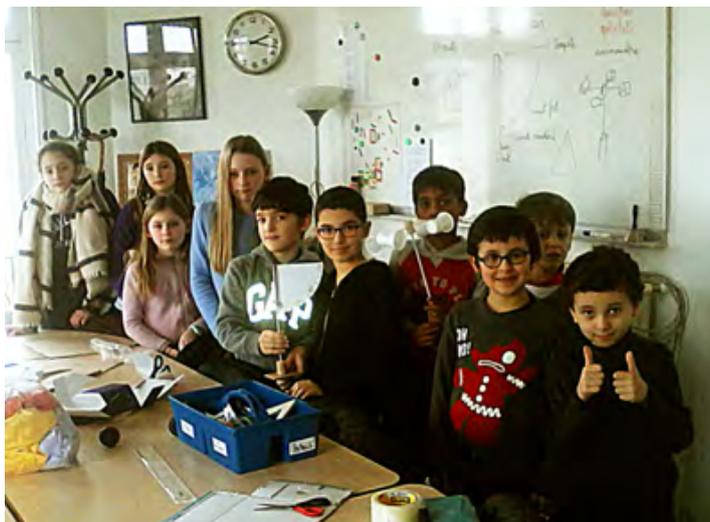


STAGE PEINTURE.

Animés par Claudia CAMPOS, ces stages permettent de découvrir des techniques originales. Ils permettent aux adhérents inscrits en atelier autonome de se perfectionner dans une technique spécifique dont du dessin/peinture d'après modèle vivant. C'est également l'occasion de passer une agréable journée en partageant un repas convivial entre 12h et 13h. Chaque saison environ 4 stages sont programmés.

STAGES ANIMATION SCIENTIFIQUE.

Nous souhaitons diversifier la thématique des stages en proposant des activités ludiques/éducatives et émancipatrices. La science pour tous répond à ces orientations. Après une tentative infructueuse nous avons décidé de poursuivre ce projet en nous appuyant sur une association spécialisée dans le champ de l'animation scientifique.



STAGES CIRQUE CLOWNESQUE.

La pratique du cirque au sein de l'association se pérennise durablement autour des activités hebdomadaires et des stages proposés durant les vacances scolaires, « dans et hors les murs » (accueil ponctuels sous le chapiteau de l'association partenaire Méli-Mélo, à Versailles).

STAGES ORIGAMI.

Nous avons initié la découverte de l'origami pour petits et grands avec la collaboration de Marie LEULIER, claytienne passionnée par la pratique du collage/pliage en tout genre. Nos jeunes adhérents ont fait preuve d'une remarquable patience et dextérité au cours de ce premier stage (octobre 2017).

3.3 MUSIQUE

Tableau général des inscrits par discipline

Activité	Total de l'activité 2017-2018	Total de l'activité 2016-2017	Différence N-1
Chant / chorale	9		9
Eveil musical	8	6	2
Flûte traversière/à bec	7	8	-1
Guitare électrique	2	2	0
Guitare folk	21	28	-7
Piano variété jazz	28	27	+2
Violon	5	6	-1
Total adhérents musique	80	82	-2

La musique voit ses effectifs très légèrement diminuer, principalement suite à une baisse des adhérents guitare variété. Nous avons bloqué l'horaire de l'après-midi pour faciliter la pratique de musique d'ensemble qui a peiné à se mettre en place. Notons la création d'une nouvelle activité musicale, le chant/choral variété, assurée par Lisiane TRICOCHÉ en partenariat avec l'association Différençia. Une belle dynamique collective s'installe grâce à l'enthousiasme des jeunes adhérents et de l'animatrice.

LA PRATIQUE COLLECTIVE.

Bien apprendre à pratiquer un instrument individuel pour ensuite pouvoir jouer au sein d'un collectif reste toujours une ligne directrice forte de l'association.

PERSPECTIVES

Le développement de la pratique collective reste un axe essentiel pour la pratique musicale au sein de la MJC. Plusieurs objectifs devront être poursuivis pour soutenir ce développement :

- *Continuer de diversifier les disciplines. Après la mise en place d'un atelier chant-chorale nous restons à l'écoute de nouvelles propositions.*
- *Favoriser des temps de rencontres musicales en milieu de saison à tous les instruments constituera une occasion supplémentaire d'organiser des duos, trios et quartets.*
- *Mise en place d'un atelier d'instruments articulé avec des rencontres multi-instruments.*
- *Développement de créations inter-disciplines.*



3.4 ANGLAIS.

Anne SCHOFIELD, assure la mise en place d'une nouvelle dynamique pour les ateliers anglais adultes tandis que Sandrine LEBON poursuit le développement des ateliers pour enfants/ados.

3.5 THÉÂTRE / CIRQUE

Improvisation théâtrale :

- Atelier junior (13-18 ans).

Le groupe de jeunes constitué l'année dernière prend de l'assurance dans le jeu de scène et répond toujours présent pour participer à la vie de l'association (événement municipaux ou extérieurs à la ville).

- Atelier adultes (+18 ans).

Le groupe de l'atelier junior des années précédentes évolue et grandit ! La plupart d'entre constituent actuellement cet atelier et progressent dans leur pratique.

Théâtre.

L'atelier poursuit sa dynamique initiée depuis 2 ans tant chez les jeunes que chez les adultes. Magali PAINS qui avait grandement contribué à développer cette activité chez les jeunes a passé la main à Abdel CHAOUI qui poursuit cette belle dynamique. On attend avec impatience les représentations de fin d'année qui seront l'occasion de nous surprendre encore par leur créativité.

Cirque.



Le partenariat construit avec l'association « MELI-MELO » tout au long de la saison se développe avec des stages organisés très régulièrement et certaines représentations produites sous chapiteau à Versailles.

Cette pratique est porteuse des valeurs que souhaite transmettre la MJC (partage, respect de l'autre, conscience du groupe, acceptation de la différence), tout en abordant de manière ludique des notions plus techniques telles que la souplesse, l'équilibre et la mémorisation.

Nous sommes convaincus que ces ateliers ouvriront de nouvelles

perspectives aux événements mis en place par l'association.

3.6 DANSE

Danse moderne/danse hip-hop.

Les ateliers de danse moderne et de danse Hip-Hop restent bien présents même si l'on note une légère baisse des participations.



Danse orientale.



En partenariat avec l'association « Ambre & Jasmin » l'activité, assurée par Sarah FAVRE se stabilise avec un bon groupe d'une douzaine de personnes. Les adhérentes participent régulièrement à diverses actions et valorisent la MJC (Forum des associations, Téléthon, Repas du personnel communal). Nous tenons à saluer leur implication dans la vie de l'association.

Danse salsa.

Une nouvelle animatrice assure l'activité, Yalili RODRIGUEZ. Gageons que sa venue nous ouvre de nouvelles perspectives et de nouveaux projets.

3.7 GYMNASTIQUE ET BIEN-ETRE

Nous avons accueilli 2 nouvelles animatrices cette saison, Aurélie MICHEL et Maëlle ROUSSEL. Grâce à leurs compétences spécifiques nous avons pu développer une nouvelle pratique, le Pilate qui rencontre un fort succès auprès des adhérents.

Oser Bouger !

Comment permettre aux personnes qui n'osent pas bouger leur corps au sein d'un groupe, c'est l'approche originale que développe « Oser bouger ». Cette activité qui a vu le jour à la rentrée 2017-2018 nous a été proposée par une adhérente bénévole, Chantale PEREZ qui en assure l'animation avec enthousiasme.

PERSPECTIVES

- Développer les stages notamment autour de la pratique du Yoga.
- Proposer quelques soirées thématiques autour de conférences si les adhérents se mobilisent afin d'en assurer l'organisation.

3.8 ARTS PLASTIQUES

Les ateliers se portent bien. Ils sont complétés par des stages proposés par l'animatrice Claudia CAMPOS.

Les ateliers terre/modelage animés par Anita LOISEIL rencontrent toujours plus de succès, ce qui nous a amené à créer en 2 saisons un nouvel atelier pour enfants et pour adultes !

Grâce au sens du collectif, à l'engagement de leurs animateurs et de leurs adhérents, ces activités terre/modelage et arts plastiques favorisent les échanges entre adhérents et générations, et contribue à renforcer notre projet associatif.



4 BILAN DES ANIMATIONS ET ÉVÉNEMENTS CULTURELS

4.1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Rappel : Suite à la modification structurelle de l'association ces 2 dernières années, les évènements ne pourront exister sans la forte implication de ses adhérents.

C'est dans cet état d'esprit que les évènements se sont déroulés cette année. Certains pourront se poursuivre, d'autres marqueront une pause pour mieux repartir ou faire émerger d'autres initiatives.

SOIRÉES ET MATCHS D'IMPROVISATION THÉÂTRALE.

Partenaire de la LIDY, la MJC accueille régulièrement les matchs du championnat junior d'improvisation théâtrale avec l'équipe des Juniors, « *Les Claybabes* ».

Cette équipe est fortement impliquée dans l'organisation de ces matchs et soirée qui sont basées sur l'humour, le jeu et le respect de l'autre. Une section adulte se développe depuis la rentrée 2017-2018 et vient soutenir les juniors, une belle preuve de transmission et d'accompagnement entre génération !



Nous avons expérimenté une formule originale lors de la soirée improvisation du vendredi 15 décembre 2018 en associant le public à la résolution d'une enquête policière.

Le tout a été coordonné par l'animateur de l'atelier, Abdel CHAOUI. Une belle expérience à renouveler !

Nous souhaitons par ailleurs développer des partenariats avec de nouvelles structures et créer de nouveaux temps forts tels que des journées thématiques autour de l'improvisation alliant stages et soirée spectacles.

Une première expérimentation programmée le samedi 31 mars 2018, regroupera 5 équipes d'île de France pour une journée studieuse mais festive !

ROYAUME DU JEU, 7ème édition.

Espace Philippe Noiret.

Cet évènement poursuit son développement sur 2 jours. Le collectif constitué des associations suivantes : CAP (Machiavel Fantasy), Le Tourbillon, La Parenthèque, La garde des Clayes, La tour des Clayes poursuit cette belle aventure en proposant à de nouvelles associations de s'intégrer.

Le public est toujours bien présent avec pas moins de 350 personnes accueillies tout au long du week-end.



HEURES MUSICALES, 21 mars 2018, Espace Philippe Noiret.

Ce temps de représentation musicale intimiste de mi-saison est l'occasion pour nos adhérents musiciens de se rencontrer en dehors du cadre de l'atelier. Nous avons pu apprécier la diversité des instruments pratiqués au sein de la MJC (Chant/Chorale, Flûte à bec, Flûte traversière, Guitare, Piano et Violon).

On notera une présentation collective de l'atelier violon qui nous montre le chemin vers lequel nous projetons d'aller pour les années à venir : la musique collective sous toutes ses formes.

TROPHEE DU BENEVOLAT.



Cérémonie organisée par la ville des Clayes-sous-Bois, celle-ci récompense les bénévoles qui représente une forte implication dans la vie associative locale.

Cette année a été marquée par la remise du trophée à Anne-Marie DELAHAYE, membre adhérente incontournable de l'association depuis de nombreuses années !

4.1.1

Représentations de fin d'année des ateliers de la MJC



Organisés mi-juin 2017, ces temps de restitution que se veulent festifs et collectifs. Ils sont l'occasion pour les adhérents de présenter à un large public leurs créations dans un lieu valorisant (l'Espace Philippe Noiret).



4.1.2 POUR CHINER

Vide-Greniers Ecole Marcel PAGNOL, le 14 mai 2017 :

Pour cette nouvelle édition, un nouveau lieu. Nous avons expérimenté le préau de l'école Marcel PAGNOL. Avec la présence de 85 stands, cette journée a été un moment convivial même si l'on aurait pu attendre plus de public.



Foire aux jouets, Gymnase Guimiet, le 3 décembre 2017.

En raison de l'indisponibilité du gymnase pour cause de travaux, cette édition 2017 n'a pu avoir lieu. Nous espérons bien retrouver ce site pour l'édition 2018.

Soirée d'improvisation théâtrale



SAMEDI 31 MARS

20h30 / Tarifs : 4 € (gratuit -12 ans)

Ne pas jeter sur la voie publique - MJC Gérard Philippe - saison 2017-2018



LES CLAYES
SOUS BOIS

ESPACE PHILIPPE NOIRET

Place Charles de Gaulle
Les Clayes-sous-Bois (78)

Rens. MJC : 09 67 08 39 01



mjclesclayes78.org



5 Les Perspectives générales pour 2019 (Orientations).

- Faire de la MJC un lieu d'échange avec les associations partenaires.
- Investir les temps de vacances à travers la réalisation de stages, de projets.
- Développer l'animation scientifique.
- Développer des projets interdisciplinaires.
- Evènementiels : valoriser la création locale, valoriser la création interactivités.
- Développer les échanges intergénérationnels et le lien avec les personnes seules.
- Développer la pratique collective de la musique.
- Favoriser l'accès aux activités et aux stages pour le plus grand nombre.

Ces perspectives se déclineront autour de 3 axes majeurs symbolisant l'association (MJC).

3 Axes :

- la notion d'appartenance à une même association = « convivialité », « partage de valeurs communes »,
- la place des jeunes = « plus de diversité », « des jeunes aux CA »,
- la culture = « développer les sorties culturelles », « faire connaître, valoriser et partager les créations des adhérents », « s'ouvrir sur l'extérieur »).

Et la MJC hors les murs.

Mise en place de sorties extérieures, d'actions en direction des Clétiens (publics que l'on ne touche pas à travers les activités).



Ouverture sur l'extérieur : Présentation de la 7^{ème} édition du royaume du jeu en présence du collectif d'association porteur de ce projet (CAP/Machiavel, La garde des Claves, La MJC, la Parenthèque, Le Tourbillon, La Tour des Claves,) et de Mr Frédéric PELLERIN, maire adjoint à la vie associative et à la vie de la cité des Claves-sous-Bois.

Maison des Jeunes et de la Culture Gérard Philipe

Les Clayes-sous-Bois



Gérard Philipe
Les Clayes-sous-Bois

RAPPORT FINANCIER Exercice 2017

RAPPORT DE LA TRESORIERE

La situation financière de la MJC est saine.

Pour la deuxième année consécutive nous clôturons l'exercice avec un résultat excédentaire d'un montant de 49 791,26€,

Tout en ayant une politique de baisse des tarifs des cotisations,

D'augmentation du nombre des stages destinés aux enfants et de baisse de leur montant,

Et enfin d'achats de matériels pour les activités et les évènements.

Ces 3 axes se retrouveront dans les comptes

Comparatif 2016 – 2017

1- PRODUITS

Les produits ont augmenté de 17 000€ en 2017 par rapport à 2016. Ceci provient de plusieurs facteurs :

- L'augmentation de l'offre de stages.
- Les adhésions et cotisations du premier semestre 2016 ont été calculées sur les 2/3 des montants perçus en décembre 2015.

Or nous avons changé la méthode de calcul l'an dernier.

Les adhésions et cotisations du premier semestre 2017 correspondent au ¾ des montants perçus au 31 décembre 2016. Ce qui explique l'augmentation apparente de ces produits en 2017.

La réduction des cotisations décidée pour la saison 2017 – 2018 a un faible impact au 31 décembre. Elle impactera l'exercice 2018.

- Fonds dédiés : En 2016, nous avons dédiés 10 000€ pour réaliser des stages scientifiques et des stages de cirques.

Sur cette somme, nous avons utilisé en 2017, 5123€. Cette somme est reportée dans « autres produits ».

La somme non utilisée, à savoir 4877€, financera des stages en 2018. Elle est donc reportée dans « autres produits » du budget prévisionnel 2018

2- CHARGES

Les dépenses ont augmenté de 16 500€ par rapport à 2016, principalement sur les postes suivant :

- Les prestataires de stages. Cette augmentation s'explique par la politique de la MJC d'accroître la proposition de stage.
- Les achats de matériels liés à des évènements ou des activités
- Dans le poste entretien, nous retrouvons le cout de réparation du four.
- Le montant des réductions sur activités s'élève à 10 321€ pour l'exercice 2017
- L'augmentation des salaires bruts correspond au passage à plein temps du poste d'accueil

Conclusion

Il est proposé à l'assemblée générale d'affecter le résultat de 49 791,26€ au fond associatif, dans le compte report à nouveau.

Gaëlle Loiseau
Trésorière



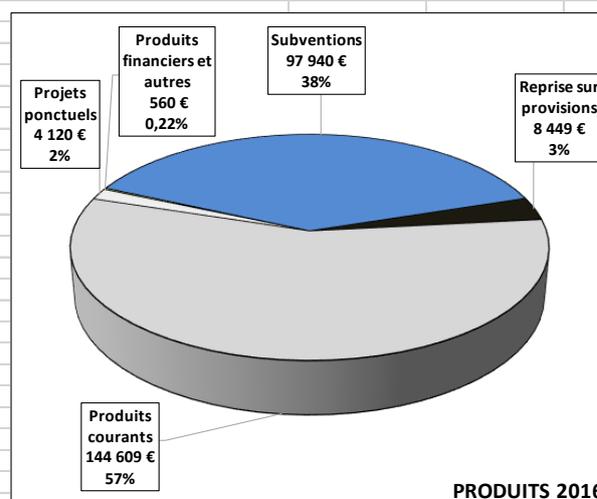
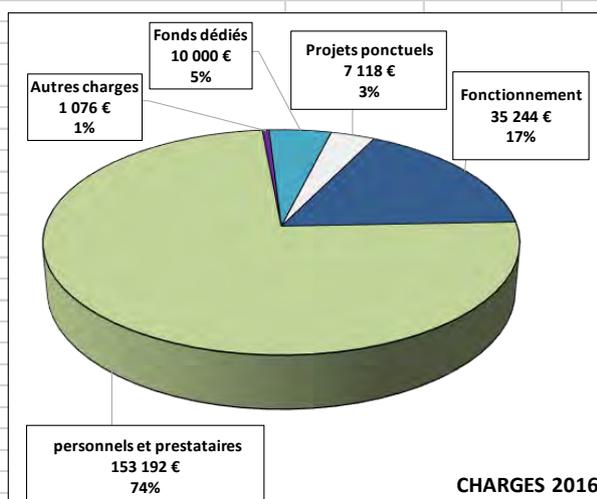
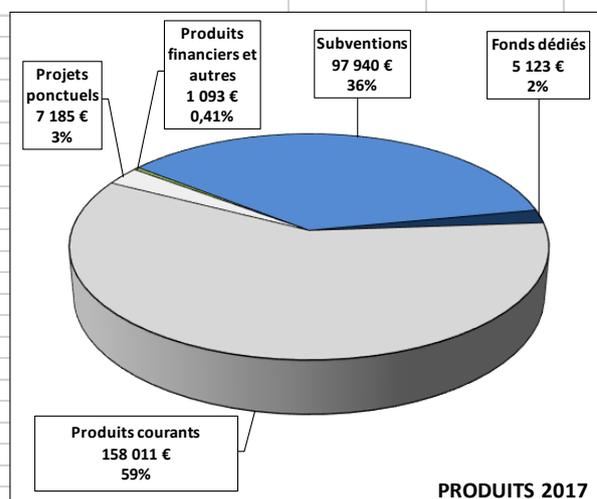
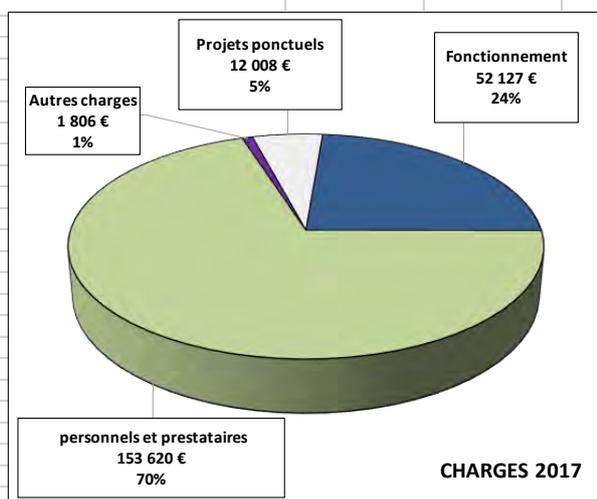
BUDGET REALISE 2017 - PREVISIONNEL 2018

CHARGES			PRODUITS		
CHARGES SUR PROJETS PONCTUELS	REALISE 2017	PREVISION 2018	PRODUITS SUR OPERATIONS PONCTUELLES	REALISE 2017	PREVISION 2018
Dépenses liées à des événements	5 409 €	6 000 €	Produits opérations ponctuelles	1 896 €	2 000 €
Dépenses liées à des stages	33 €	2 517 €			
Autres prestataires - Stages	5 574 €	8 500 €	Produits des stages	4 680 €	6 500 €
Bar événements	445 €	1 300 €	Revente boissons - alimentation	609 €	600 €
Catering	243 €	1 000 €			
GUSO techniciens	304 €	1 500 €			
TOTAL	12 008 €	20 817 €	TOTAL	7 185 €	9 100 €
CHARGES DE FONCTIONNEMENT			PRODUITS COURANTS		
Publicités-imprimés-affiches-plaquette	508 €	1 870 €	Adhésions 3/4 (2016-2017)	6 130 €	5 936 €
Fournitures d'activité (matériel musique et infographie...)	9 234 €	10 000 €	Cotisations 3/4 (2016-2017)	114 098 €	109 312 €
Fournitures générales (+petit équipements)	8 839 €	8 500 €			
Base adhérents	460 €	500 €	Adhésions 1/4 (2017-2018)	1 983 €	2 000 €
Location photocopieur	833 €	833 €	Cotisations 1/4 (2017-2018)	35 801 €	32 000 €
Hébergement site internet	72 €	72 €			
Assurance Multirisques	3 338 €	3 400 €			
Entretien	2 270 €	1 500 €			
Documentation générale + Frais colloque	516 €	550 €			
Gestion paie (start + DADS + 1 adh)	4 000 €	4 500 €			
Honoraires comptables (cabinet + CAC+comptable)	6 064 €	12 000 €			
Indemnités Km - déplacements	96 €	300 €	TOTAL	158 011 €	149 248 €
Frais de mission et Réception	1 009 €	1 200 €			
Affranchissements	570 €	650 €			
Téléphone / Internet	1 508 €	1 650 €			
Frais bancaire	414 €	500 €			
Adhésion Cotisations (Fédération MJC, Lidy...)	1 894 €	2 000 €	SUBVENTIONS		
Encaissement chèques vacances	182 €	250 €	Subvention Communale	97 940 €	97 940 €
Réductions activités dont familles nombreuses	10 321 €	10 000 €			
Formation bénévoles	0 €	3 000 €			
Dons associations					
TOTAL	52 127 €	63 275 €	TOTAL	97 940 €	97 940 €
CHARGES PERSONNELS ET PRESTATAIRES			REPRISE SUR PROVISIONS		
Salaires bruts	98 134 €	102 000 €			
Indemnités rupture contrat travail	670 €				
Charges Sociales (Urssaf Médéric Chorum Mutuelle)	24 242 €	25 755 €			
Cotisations formation	1 850 €	1 918 €	TOTAL	0 €	0 €
Taxes sur les salaires	0 €				
Prestataires d'activités	26 283 €	35 000 €			
Médecine du travail	2 076 €	3 000 €	PRODUITS FINANCIERS		
Autres charges liées au personnel (formation, transport...)	215 €	4 000 €			
Cadeaux stagiaires	150 €	650 €	Intérêts sur comptes	276 €	300 €
TOTAL	153 620 €	172 323 €	TOTAL	276 €	300 €
AUTRES CHARGES			AUTRES PRODUITS		
Dotations aux amortissements	788 €	2 500 €	Remboursements formation continue		
Droits d'auteur / SACEM / SACD	915 €	1 500 €	Produits divers de gestion courantes	13 €	
Charges diverses de gestion courante	3 €	500 €	Produit sur ex. antérieur	680 €	
Charges sur ex. antérieur	24 €	500 €	Produits exceptionnel	123 €	
Charges exceptionnelles	0 €		Fonds dédiés	5 123 €	4 877 €
Pertes sur cotisation	76 €	50 €			
Bénévolat (base 12€/h, total cumulé de 1477 h)	20 028 €	22 000 €	Bénévolat (base 12€/h, total cumulé de 1477 h)	20 028 €	22 000 €
TOTAL	21 834 €	27 050 €	TOTAL	25 967 €	26 877 €
TOTAL DES CHARGES	239 589 €	283 465 €	TOTAL DES PRODUITS	289 380 €	283 465 €
			RESULTAT	49 791 €	0 €

COMPARATIF BUDGETS SIMPLIFIES 2017 - 2016

CHARGES		
	REALISE 2017	REALISE 2016
Projets ponctuels	12 008 €	7 118 €
Fonctionnement	52 127 €	35 244 €
personnels et prestataires	153 620 €	153 192 €
Autres charges	1 806 €	1 076 €
Fonds dédiés		10 000 €
Bénévolat	20 028 €	16 690 €
TOTAL DES CHARGES	239 589 €	223 320 €
RESULTAT	49 791 €	49 048 €

PRODUITS		
	REALISE 2017	REALISE 2016
Produits courants	158 011 €	144 609 €
Projets ponctuels	7 185 €	4 120 €
Produits financiers et autres	1 093 €	560 €
Subventions	97 940 €	97 940 €
Reprise sur provisions		8 449 €
Fonds dédiés	5 123 €	
Bénévolat	20 028 €	16 690 €
TOTAL DES PRODUITS	289 380 €	272 368 €



**ASSOCIATION MJC GERARD PHILIPPE
LES CLAYES SOUS BOIS**

Place Charles De Gaulle
78340 LES CLAYES SOUS BOIS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2017

Sylvie DUJANY
Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie régionale de Versailles
35/39 Avenue Jules Ferry
78340 LES CLAYES SOUS BOIS

**ASSOCIATION MJC GERARD PHILIPPE
LES CLAYES SOUS BOIS**

Place Charges De Gaulle
78340 LES CLAYES SOUS BOIS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'assemblée générale de l'association **MJC GERARD PHILIPPE**,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association **MJC GERARD PHILIPPE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport financier sur la situation financière et les comptes annuels

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

. il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en oeuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

. il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

. il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

. il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier .

. il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les Clayes sous bois, le 9 Mars 2018
Le commissaire aux comptes



Sylvie DUJANY

MJC GERARD PHILIPPE LES CLAYES

Place Charles de Gaulle
78340 LES CLAYES-SOUS-BOIS

Comptes annuels
Du 01/01/2017 au 31/12/2017

APE : 9499Z

SIRET : 78505092300024

ALTERIA Expertise et Conseils

Agence PARIS : 121, rue du Président Wilson - 92300 LEVALLOIS-PERRET

T: 01 55 90 02 02 - F: 01 47 30 23 95 - contact@alteria-expertise.com - www.alteria-expertise.com

Agence CERGY : 8, rue du Ponceau - 95000 CERGY PONTOISE

T: 01 30 38 15 55 - F: 01 34 35 17 10 - contact.cergy@alteria-expertise.com - www.alteria-expertise.com

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE INSCRITE À L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES DE LA RÉGION DE PARIS
SAS AU CAPITAL DE 552 080 €. APE : 6920Z - SIRET : 537 612 327 00016. TVA FR 48537612327

COMPTES ANNUELS



MJC GERARD PHILIPPE LES CLAYES

Comptes annuels au 31/12/2017

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

MJC GERARD PHILIPPE LES CLAYES
Pour l'exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 16/02/2013, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total ressources	252 828,18 €
Résultat net comptable	49 791,26 €
Total du bilan	232 014,73 €

Fait à PARIS,
Le 06/02/2018.

M. Cédric LAVEDRINE,
Expert-comptable.



ACTIF	Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017			01/01/2016 au 31/12/2016
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels	6 495	5 529	967	1 467
Autres immobilisations corporelles	9 924	5 265	4 659	541
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	250		250	250
TOTAL (I)	16 669	10 793	5 875	2 257
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens/services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.	85		85	222
Autres				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	223 210		223 210	177 429
Charges constatées d'avance (3)	2 844		2 844	1 572
TOTAL (III)	226 139		226 139	179 223
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	242 808	10 793	232 015	181 480

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an



PASSIF

Du 01/01/2017
au 31/12/2017

Du 01/01/2016
au 31/12/2016

FONDS ASSOCIATIFS

Fonds propres

- Fonds associatifs sans droit de reprise
- Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise
- Réserves indisponibles
- Réserves statutaires ou contractuelles
- Réserves réglementées
- Autres réserves
- Report à nouveau

Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)

Autres fonds associatifs

- Fonds associatifs avec droit de reprise
- Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise
- Subventions d'investissement sur biens non renouvelables
- Provisions réglementées
- Droits des propriétaires (Commodat)

TOTAL (I) 19 784 -29 264
49 791 49 048

Comptes de liaison

TOTAL (II)

Provisions pour risques et charges

- Provisions pour risques
- Provisions pour charges

TOTAL (III)

Fonds dédiés

- Sur subventions de fonctionnement
- Sur autres ressources

4 878 10 000
TOTAL (IV) 4 878 10 000

DETTES (1)

Dettes financières

- Emprunts obligataires
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)
- Emprunts et dettes financières divers (3)

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Dettes d'exploitation

- Dettes fournisseurs et comptes rattachés
- Dettes fiscales et sociales
- Redevables créditeurs

9 706 8 055
21 540 20 962
10 265 1 036

Dettes diverses

- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés
- Autres dettes

14

Instruments de trésorerie

Produits constatés d'avance

116 051 121 629

TOTAL (V) 157 562 151 697

Ecarts de conversion passif

(VI)

TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI) 232 015 181 480

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

157 562

151 697



	Du 01/01/17 au 31/12/17	Du 01/01/16 au 31/12/16
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises	609	138
Production vendue (biens et services)	146 154	140 195
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	97 940	97 940
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges		8 449
Cotisations	8 112	7 492
Autres produits (hors cotisations)	13	21
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	252 828	254 236
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises	688	483
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et de fournitures		
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	79 104	64 864
Impôts, taxes et versements assimilés	1 850	1 786
Salaires et traitements	99 168	99 485
Charges sociales	26 623	27 888
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	788	249
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	918	752
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	209 140	195 507
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	43 689	58 728
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	276	11
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	276	11
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)		
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	276	11



COMPTE DE RÉSULTAT

Économie
Sociale & Solidaire

MJC GERARD PHILIPPE LES CLAYES

Comptes annuels au 31/12/2017

	Du 01/01/17 au 31/12/17	Du 01/01/16 au 31/12/16
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	803	528
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	803	528
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	100	219
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	100	219
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	704	309
Impôt sur les bénéfices		
SOLDE INTERMÉDIAIRE	44 669	59 048
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS	5 123	
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES		10 000
TOTAL DES PRODUITS	259 030	254 774
TOTAL DES CHARGES	209 239	205 726
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	49 791	49 048
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
Bénévolat	20 028	17 811
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL PRODUITS	20 028	17 811
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole	20 028	17 811
TOTAL CHARGES	20 028	17 811
TOTAL	49 791	49 048
* Y compris :		
Redevances de crédit-bail mobilier		
Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	680	528
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	24	38
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de	704	309

Voir l'attestation de l'expert comptable

ANNEXE COMPTABLE



FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Ces comptes annuels ont été établis le 06/02/2018.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectuées conformément aux principes comptables généralement admis en France selon la réglementation en vigueur résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable.

Les comptes de l'exercice ont ainsi été arrêtés, en présumant de la continuité de l'exploitation, sur la base des dispositions du "plan comptable Association, Fondations" conforme à l'arrêté interministériel portant homologation des règlements 99-01 et 99-03, lui-même abrogé et remplacé par le Règlement ANC 2014-03.

L'application des conventions générales s'est fait dans le respect du principe de prudence, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,



Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages industriels	3 ans
- Matériel informatique	2 à 5 ans
- Mobilier	3 à 10 ans

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

SUBVENTIONS

1. Subventions d'exploitation

Les subventions sont comptabilisées selon leur nature et utilisées selon les modalités spécifiques à chaque convention de financement.

Les subventions affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'ont pas été encore utilisées à la clôture de l'exercice conformément à l'engagement pris à leur égard sont alors :

- soit comptabilisées en fonds dédiés lorsque la période théorique de financement du projet est clôturée,
- soit comptabilisées en produits constatés d'avance lorsque la subvention est pluriannuelle et que la période théorique de financement n'est pas clôturée.

En fin d'année, si le projet n'est pas encore achevé,

- la valeur des fonds dédiés est équivalente à la différence entre la notification et l'ensemble des dépenses affectées au projet depuis son démarrage;
- la valeur des produits constatés d'avance est soit déterminée au prorata temporis, soit est équivalente à la différence entre la notification et l'ensemble des dépenses affectées au projet depuis son démarrage selon le type de convention et les activités.

2. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont étalées sur la même durée que celle relative aux amortissements des biens qu'elles financent.

En cas de financement d'un bien décomposable, ces subventions sont par ailleurs ventilées proportionnellement entre les différents composants. Leur reprise intervient alors au même rythme que l'amortissement des composants.

DÉROGATIONS À UNE PRESCRIPTION COMPTABLE

Aucune dérogation significative aux principes, règles et méthodes de base de la comptabilité ne mérite d'être signalée.

MODIFICATION DE PRÉSENTATION OU D'ÉVALUATION

Aucune dérogation significative aux principes, règles et méthodes de base de la comptabilité ne mérite d'être signalée.



IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Au total, les mouvements réalisés au cours de l'exercice (investissement, mise au rebut et cessions) se décomposent ainsi :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	860		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		6 495		
		Inst. générales, agencés & aménagés divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier informatique		5 517	4 406
		Emballages récupérables & divers			
		Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes				
		TOTAL	12 013		4 406
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		250		500
		TOTAL	250		500
		TOTAL GENERAL	13 123		4 906



MJC GERARD PHILIPPE LES CLAYES

Comptes annuels au 31/12/2017

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légitime/Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & développ.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		860	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. gal. agen. amé. cons			
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.	Inst. gal. agen. amé. divers			6 495
		Matériel de transport			
	Autres immos corporelles	Mat. bureau, inform., mobilier			9 924
		Emb. récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL		16 419	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières			500	250
		TOTAL		500	250
		TOTAL GENERAL		1 360	16 669

Voir l'attestation de l'expert comptable



AMORTISSEMENTS

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et/ou d'une dépréciation.

Les actifs font l'objet d'un amortissement dont la durée est déterminée lors de son acquisition compte tenu des caractéristiques techniques du bien et de l'utilisation que l'association entend en faire.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	860		860	
Terrains					
Constructions					
Sur sol propre					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outill. industriels		5 029	500		5 529
Autres immob. corporelles					
Inst. générales agencem. amén.					
Matériel de transport					
Mat. bureau et informatiq., mob.		4 977	288		5 265
Emballages récupérables divers					
	TOTAL	10 005	788		10 793
	TOTAL GENERAL	10 865	788	860	10 793



CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS		REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice	
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements								
	TOTAL							
A. Immob. incorpor.								
TOTAL								
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
	TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé								
CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler								
Primes de remboursement des obligations								



ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	250		250
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	85	85	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)				
Charges constatées d'avance		2 844	2 844	
	TOTAUX	3 179	2 929	250
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(1) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			



MJC GERARD PHILIPPE LES CLAYES

Comptes annuels au 31/12/2017

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		2 844
Financières		
Exceptionnelles		
	TOTAL	2 844

Voir l'attestation de l'expert comptable



MJC GERARD PHILIPPE LES CLAYES

Comptes annuels au 31/12/2017

FONDS ASSOCIATIFS ET RÉSERVES

a) Fonds associatifs

Les fonds associatifs ne font apparaître aucun changement sur l'exercice.

b) Apports

L'association ne possède pas de fonds associatifs issus d'apport des membres.

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le report à nouveau, après le bénéfice comptable de l'exercice 2016 de 49 047,78 €, présente un solde créditeur de 19 783,88 € au 31 décembre 2017.



TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

Les subventions affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'ont pu encore être utilisées à la clôture de l'exercice conformément à l'engagement pris à leur égard, sont comptabilisées en fonds dédiés lorsque la période financée pour l'action est achevée.

La subvention municipale reçue par l'association, n'est pas affectée à un projet défini mais à toutes les actions entreprises par celle-ci. Donc si un des projets ou une des actions n'a pu être abouti sur l'exercice, la somme concernant ce projet est reporté sur le prochain exercice.

Ressources	Situations	Année	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
				A	(7895 ou 7897) B	(6895 ou 6897) C	D = A-B+C
Subvention municipale		2016	97 940,00	10 000,00	5 122,50		4 877,50
	TOTAL		97 940,00	10 000,00	5 122,50		4 877,50



ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	9 706	9 706		
Personnel & comptes rattachés	4 819	4 819		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	16 631	16 631		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	91	91		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	10 265	10 265		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	116 051	116 051		
TOTAUX	157 562	157 562		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés



PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		116 051
Financiers		
Exceptionnels		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		116 051

CHARGES À PAYER

	CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 295
Dettes fiscales et sociales		7 953
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		10 225
	TOTAL DES CHARGES À PAYER	21 472



INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité est égale à un quart de mois par année de présence. Cette indemnité est portée à un tiers de mois pour la onzième année de présence, ainsi que pour les années suivantes.

Les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entreprise au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités.

Compte tenu de la structure et de la composition du personnel aucune indemnité significative n'a lieu d'être provisionnée au 31 décembre 2017.

SPÉCIFICITÉS ASSOCIATIVES

- Informations relatives à la rémunération des dirigeants : les trois plus hauts cadres dirigeants, au sens de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement associatif, font partis du conseil d'administration et sont toutes des personnes bénévoles et ne perçoivent aucune rémunération directe ou indirecte par la fondation.

- L'association bénéficie d'aides non financières ou contributions volontaires par lesquels des personnes physiques ou morales apportent à l'association un travail, des biens ou d'autres services à titre gratuit.

Conformément au règlement comptable CRC 99-01, les contributions volontaires font l'objet d'une valorisation dans les conditions suivantes :

- Les contributions en travail sont valorisées sur la base d'un taux horaire de 12 € brut,
- Les contributions en biens et services sont valorisées pour leur coût réel soit au prix de marché. Par prudence les coûts minima ont été retenus.

a. Bénévolat

En 2017, l'association est comme suit :

Intitulé	Nombre bénévoles	Nombre heures	Fréquence	Total heures
CA	11	3	10	330
Bureau	5	3	10	150
CODESKY	6	2	2	24
Commissions				
Tarifaire	3	2	2	12
Recrutement	4	2,5	2	20
Communication	2	2	4	16
Evènements				
AG	5	3	1	15
Inscription VG Pagnol	3	2	1	6
Vide grenier Pagnol	10	5	1	50
Inscription VG Centre Ville	Annulé			-
Vide grenier Centre Ville	Annulé			-
Inscription Foire aux jouets	Annulé			-
Représentation fin d'année	4	15	1	60
Création site web	1	4	5	20
Inscriptions rentrée	10	6	1	60
Peinture autonome	2	2,5	32	160
Oser bouger (activité)	1	1,5	12	18
Matches impro	4	3	3	36
Royaume du jeu	1	2	5	10
Communication	4	1	4	16
Réunions diverses	3	2	4	24
Comptabilité	1			450
Total	80			1477
Base 12 €/h				17 724,00 €
Valorisation avec charges (base 13%)				20 028,12 €



b. Autres contributions volontaires

1. Mise à disposition du directeur de la MJC

Dans le cadre d'une convention tripartite entre la Ville des Clayes-Sous-Bois, l'association MJC Gérard Philippe et la Fédération des MJC, cette dernière a mis à disposition à l'association un directeur à temps plein. Le financement est à la charge de la Ville des Clayes-Sous-Bois.

2. Mise à disposition des infrastructures par la Ville des Clayes-Sous-Bois

La Ville des Clayes-Sous-Bois met à disposition de l'association, à titre gracieux, pour son siège administratif et certaines de ses activités (ex : guitare, four à poterie, cours d'Anglais) l'ensemble du sous sol, du rez-de-chaussée et le 1er étage de l'aile droite de la mairie.

Sur l'année, la Ville met à disposition de l'association, à titre gracieux, pour ses activités, les infrastructures suivantes :

Espace Philippe Noiret :

- 80 heures d'activités hebdomadaires (hors vacances scolaires),
- 6 spectacles vivants (dont 5 jours en juin).

Les Studios de Carillon : 4 heures hebdomadaires de batterie et guitare électrique.

Les communs du château : 2 spectacles vivants.

Le complexe sportif «Thierry Gilardi» : 8 heures d'activités hebdomadaires

- Salle « G.R.S. » pour : Acti'Gym- gymnastique,
- Salle « DOJO » pour : Relaxation active,
- La salle du "Chêne sorcier" pour : 2,50 heures hebdomadaires.

3. Mise à disposition des moyens humains et techniques par la Ville des Clayes-Sous-Bois

Pour faciliter les missions de la MJC, la Ville, qui reste de fait maître et prioritaire de sa propre logistique, met annuellement gracieusement à sa disposition :

Espace Philippe Noiret et 1er étage des Communs du Château :

- Le régisseur technique (environ 130 heures annuelles pour 2 120 €),
- Un SIAPP (environ 2 000 € annuels),
- La salle polyvalente,
- Un rétroprojecteur (à retirer à l'Espace Noiret),
- Un écran (à retirer à l'Espace Noiret),
- Le matériel de la salle polyvalente : chaises et tables,
- Du matériel scénique de la salle «la vie et rien d'autre» (son, lumières et scène) selon l'opportunité et la faisabilité.

École primaire Marcel Pagnol : Assemblée générale

Gymnase Guimier : Foire aux jouets

ENGAGEMENTS DONNÉS

La structure n'a donné aucun engagement y compris en matière de crédit-bail.



MJC GERARD PHILIPPE LES CLAYES

Comptes annuels au 31/12/2017

ENGAGEMENTS REÇUS

La structure n'a bénéficié d'aucun engagement en sa faveur.

Voir l'attestation de l'expert comptable



MJC GERARD PHILIPPE LES CLAYES

Comptes annuels au 31/12/2017

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Sylvie DUJANY
35-39 Avenue Jules Ferry
78340 LES CLAYES-SOUS-BOIS

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	3 010	3 010
TOTAL	3 010	3 010



VENTILATION DES RESSOURCES

PRODUITS	Ressources France	Ressources Export	Total
Cotisations des activités	149 899		149 899
Cotisations des stages	4 680		4 680
Recettes bar évènements	609		609
Produits évènements	636		636
Evènements divers	1 260		1 260
Adhésions	8 112		8 112
Ressources	165 196		165 196

